CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171338** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE 03/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/07/2017

Raison sociale : GERAULT MIGUEL

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 22/05/2024

Capital : 0

6 ROUTE DE LA DICTIERE
61350 SAINT-FRAIMBAULT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2017A00233

Siret : 830 633 020 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3700454

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144283584

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144283584

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 06 64 91 53 82 **Fax :**

Portable : 06 64 91 53 82

Responsabilité légale :
GERAULT MIGUEL CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : etsgerault@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 470 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	15/02/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	15/02/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	07/11/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E171338** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE **03/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/07/2017
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 22/05/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2017A00233

Siret : **830 633 020 00011**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3700454
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144283584
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144283584
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **GERAULT MIGUEL**

6 ROUTE DE LA DICTIERE
61350 SAINT-FRAIMBAULT

Téléphone : 06 64 91 53 82 **Fax :**
Portable : 06 64 91 53 82

Site Internet :
E-mail : etsgerault@gmail.com

Responsabilité légale :
GERAULT MIGUEL CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/02/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/02/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/02/2024
o Ventilation mécanique	14/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.